

Communiqué de presse, jeudi 23 mars 2023

Pour ses 75 ans, le Groupe Charlet entame un nouveau chapitre de son histoire avec une reprise portée par ses salariés

Après deux années passées sous le giron du groupe coopératif Advitam, le Groupe Charlet – distributeur de produits frais à destination des professionnels de la restauration et des commerces de proximité, reprend son indépendance. Le Tribunal de Commerce de Lille a validé mercredi 22 mars 2023 le projet de reprise transmis par Stéphane Jean-Baptiste. Âgé de 48 ans, il avait été nommé Directeur Général du groupe en 2021 après qu'Advitam soit devenu actionnaire majoritaire.

100% des emplois des 3 entités qui composent le Groupe Charlet (Charlet Fruits & Légumes, Norocéan, Houssoye Transports) ont été sauvegardés. Par ailleurs, le plan de reprise prévoit l'entrée des salariés au capital de l'entreprise.

Un projet de reprise dans la continuité du plan de transformation de ces deux dernières années

Au cours de l'année 2022, le Groupe Charlet a réalisé un chiffre d'affaires de 45M€. Celui-ci devrait atteindre 52M€ en 2023, avec un objectif à 65M€ d'ici 2027. Le Groupe Charlet emploie 220 personnes et il est basé à Bois-Grenier.

En 2020, le groupe coopératif Advitam est devenu actionnaire majoritaire du Groupe Charlet. Un plan de retournement avait alors été mis en place pour repositionner l'entreprise sur la voie de la croissance. Un plan de financement sur 2 ans avait permis d'effacer les dettes et de moderniser l'activité.

Début novembre 2022, après que le Groupe Advitam ait décidé de se retirer, le Groupe Charlet a entamé une période de conciliation avec son actionnaire et d'éventuels repreneurs. Après l'avortement d'un premier projet de reprise, Stéphane Jean-Baptiste s'est positionné pour proposer un plan de reprise, avec le soutien des salariés et de partenaires bancaires. Celui-ci a été validé par le Tribunal de Commerce de Lille.



« La décision du Tribunal du Commerce de Lille est un réel soulagement, pour moi, pour les 220 collaborateurs du Groupe et pour nos partenaires et fournisseurs. Celui-ci confirme la solidité du plan de développement proposé pour ancrer durablement le Groupe Charlet au sein de ses activités de grossiste en fruits, légumes et produits de la mer, et logistique. Nous prévoyons un retour à la rentabilité en 2024, après avoir connu un niveau de progression à deux chiffres l'année dernière. Avec mon équipe, nous sommes prêts à accélérer le développement commercial. Un 3^{ème} chapitre s'ouvre pour le Groupe Charlet, toujours avec nos valeurs humaines et notre savoir-faire reconnus depuis 75 ans qui ont forgé l'ADN de l'entreprise » -

Stéphane Jean-Baptiste, PDG du Groupe Charlet.

Un Groupe ancré sur son territoire et qui s'engage auprès de partenaires locaux

L'aventure du Groupe Charlet a commencé en 1948, quand Paul et André Charlet ont créé la société sur la base d'une vraie complémentarité. L'un avait la fibre commerciale, l'autre plutôt paysanne. Dans les années 80, une deuxième génération a repris le relais. En 2016, Advitam est entré au capital de l'entreprise. En 2023, le Groupe Charlet a retrouvé son indépendance.

Au travers de ses deux filiales, Charlet Fruits & Légumes et Norocéan, le groupe s'engage sur son territoire en proposant le meilleur de l'océan et des fruits et légumes frais produits localement. En outre, la société de transport Houssoye permet d'être au plus proche des clients et des producteurs et de garantir un service quotidien de haute qualité. Aujourd'hui, fort de cette expérience, le Groupe Charlet se projette vers l'avenir et entend consolider son positionnement de distributeur/producteur référent dans les Hauts-de-France, grâce à ses filières de produits frais de qualité et à son excellence opérationnelle sur son territoire.

Le Groupe Charlet travaille avec plus de 110 producteurs locaux. Il est également membre de CRENO, l'un des premiers groupements français d'entreprises régionales indépendantes de distribution de fruits, légumes et produits de la mer frais. Une majeure partie de l'activité du Groupe Charlet est dédiée au marché du « hors domicile » (restauration collective et commerciale), et une autre se destine à la grande distribution.

Le Groupe Charlet tient à remercier Maître Gilles Grinal (cabinet GKAvocats), Henri Calef (cabinet Advance Capital), Sandrine Leman (cabinet Dianas Partenaires), le Réseau CRENO et son Directeur Général Pierric Bouleau, Michel Delepaul (Maire de Bois Grenier et vice-président de la MEL), ainsi que la Région Hauts-de-France et les équipes de Xavier Bertrand pour leurs conseils et leurs soutiens qui ont permis à ce nouveau projet d'aboutir.